

A travers les sociétés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 531

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Courrier de nos lectrices

C. J.-L. (Montreux) à une économiste (N° 530). — Il me semble que vous déplacez la question. Tous les produits que vous citez, produits étrangers, s'achètent partout, dans l'importation quelle localité, donc aucun tort n'est fait aux échanges commerciaux.¹

...Le commerçant établi fait vivre, non seulement son propriétaire, ses voisins, mais paie ses impôts, c'est à lui qu'on fait appel lors de ventes ou de souscriptions publiques. Le boucher de Schaffhouse aide-t-il au développement de votre ville? Quant aux produits Pasche, il suffit de les demander à son coiffeur, cela fera trois heures: le fabricant, le coiffeur et le client. On peut faire la même chose avec la charcuterie d'Éculens. Il faut se rappeler que nos voisins sont nos « premiers prochains » et, que, comme dans un pays, il faut s'entraider, il le faut aussi dans sa ville ou son village.

Une deuxième économiste à Sylvie (N° 530). — Votre argumentation part d'un excellent sentiment, mais tout de même je voudrais savoir comment vous prévoyez que « les choses s'arrangeront » si votre conseil de sortir moins fréquemment le dimanche et de se contenter de repas moins bons était suivi par chacun? Car — ne me traitez pas de gourmande, — que deviendraient les bouchers, charcutiers, pâtisseries, et autres membres des professions de l'alimentation si chacun réduisait son menu à la frugalité que vous prêchez? et ces

¹ « Une économiste » voudra sans doute répondre elle-même dans un prochain Petit Courrier, mais afin d'éviter que la discussion ne s'égare, nous pensons utile de faire dès aujourd'hui remarquer à notre correspondante qu'elle ne songe sans doute pas, en écrivant ceci, que la Suisse ne possédant pas de mines de charbon et de fer, et ne produisant du blé qu'en quantité insuffisante à notre consommation, les commerçants qui vendent ces produits au détail dans n'importe quelle localité, sont, eux, obligés de les acheter à l'étranger pour les revendre ensuite en quantité plus faibles, et qu'il est, par conséquent, impossible d'éliminer délibérément comme elle le fait cet aspect du problème (Réd.).

sorties en voiture dont vous voudriez diminuer le nombre et la longueur, ne sont-elles pas des occasions pour les garagistes, marchands d'essence ou de pneus, etc. de travailler, et par conséquent de gagner? Or, comme ces garagistes, ces pâtisseries et autres, sont non seulement des producteurs et des vendeurs, mais aussi des acheteurs parce qu'ils ont besoin, soit de denrées premières pour leur travail (farine, beurre, crème, fruits, sucre, etc., etc. pour ne parler que des pâtisseries), soit d'autres produits qu'ils doivent se procurer pour vivre (et leurs soutiens? et leurs vêtements? et le charbon pour chauffer leur appartement et faire marcher leur four? et le loyer de leur demeure ou de leur magasin?) vos conseils, s'ils étaient suivis, aboutiraient à l'inverse exactement de ce que vous désirez, c'est-à-dire à empirer la situation économique actuelle au lieu de l'améliorer.

Une pionnière à la Rédaction. — Je vous félicite d'avoir inauguré le Petit Courrier qui permet des échanges d'idées souvent utiles. Mais deux faits me frappent dans la correspondance que vous avez publiée: 1. l'intérêt des femmes pour les questions économiques (voyez votre dernier numéro, dont le Petit Courrier leur était presque uniquement consacré) et 2. leur ignorance égalant leur intérêt en ces matières. Ne pensez-vous pas qu'il serait du devoir de nos organisations féministes de répandre, au moyen de conférences et de cours, des notions sur ces questions d'achats, de production, etc.? sur lesquelles trop de femmes se bercent d'arguments purement sentimentaux.

C. J.-L. (Montreux) à Liette (Neuchâtel) (N° 530). — Je suis persuadée que la disparition des grands magasins serait un gain pour les petits commerçants et un bien pour les clients. Ces entreprises tuent l'esprit d'initiative, paient comme vous l'avez indiqué dernièrement des salaires dérisoires à leurs ouvrières, les femmes y achètent souvent pour le plaisir d'y acheter sans nécessité aucune. Ce qui vous frappe c'est que les clients sont des numéros, les employés répondent, mais on n'a pas cette impression d'un patron qui s'occupe de vous et cherche à vous satisfaire.

s'élevait il y a dix ans l'Exposition et un bon goûter de « Strübl » bernois terminèrent cette réunion. Une *Schnitzelbank* (Revue) un peu mordante sur ce que semble devoir être la participation de la femme à l'Exposition nationale de 1939, et un sketch fort réussi: *L'écho de la Saffa dans la presse quotidienne*, amusèrent beaucoup les auditrices et aidèrent à les replonger dans l'heureuse atmosphère de 1928.

A. DEBRIT.

Pour les réfugiés

La misère que représente la fermeture de notre frontière aux malheureux Israéliens serre le cœur, et leur désespoir lorsque, croyant avoir atteint une terre hospitalière de refuge, ils se voient rejetés dans l'enfer auxquels ils espéraient échapper, est bien fait pour nous bouleverser. Cette situation tragique, dont témoigne la presse tout entière, nous obsède comme une vision d'horreur, pour peu que nous ayons gardé conscience de notre devoir à l'égard de ces exilés. Parce que nous sommes Suisses, et que nous voudrions maintenir dans notre pays la tradition humanitaire et glorieuse du droit d'asile, et parce que nous sommes chrétiennes, et que nous savons quelle est notre responsabilité à l'égard de notre prochain, notre devoir est d'agir efficacement et rapidement.

Ni nos protestations, ni nos requêtes aux pouvoirs publics, ne peuvent aboutir à une solution aussi immédiate qu'il le faudrait, si bien que le secours que l'on attend de nous aujourd'hui ne peut provenir que de notre action personnelle et directe. Ce qu'il faut avant tout, c'est une aide financière. Les camps temporaires israéliens en Suisse ne disposent pas de moyens suffisants, malgré les gros sacrifices des organisations juives, pour faciliter le placement de ces réfugiés dans des pays d'outre-mer, moins peuplés que le nôtre, et pour leur assurer les frais d'un voyage généralement long et coûteux. Il s'agit donc ici d'une action internationale, à laquelle la Suisse doit contribuer pour sa part, mais il s'agit aussi d'une ac-

tion humaine que nous, femmes suisses, devons appuyer dans la mesure de nos moyens.

En venant ainsi en aide à ces réfugiés, nous nous acquitterons d'une dette de reconnaissance envers la Providence, qui a jusqu'ici préservé notre patrie des guerres et des révolutions; nous faciliterons à la communauté les moyens de faire face aux charges que lui imposent des circonstances tragiques, et nous soulagerons nos autorités et leur permettront d'envisager un adoucissement des mesures d'interdiction d'entrée à la frontière. Nous ferons ainsi une œuvre à la fois humaine et nationale, à laquelle nous sommes certaines que les femmes suisses voudront donner leur appui immédiat, sachant bien qu'elles ne négligeront pas pour cela les œuvres d'utilité publique de notre pays qui comptent sur elles, mais sachant aussi que l'on ne peut pas espérer sortir d'une époque aussi troublée que celle où nous vivons sans consentir à des sacrifices.

Mesdames, aidez-nous, n'attendez pas qu'il soit trop tard.

La présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses: C. Nef.

Notre souscription pour les réfugiés

Mlle A. D. (La Chaux-de-Fonds) . Fr. 5.—
Mme J.-H. (Bienne) » 10.—

Fr. 15.—

Liste précédente: » 13.—

Total: Fr. 28.—

Nos meilleurs remerciements comme ceux du Comité pour le placement des réfugiés auquel nous avons transmis ces sommes. Notre souscription reste ouverte.

Chèque postal I. 943. Indiquer au dos: « Pour les réfugiés ».

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22
A l'Administration, 7, rue de Chêne.

LA CRÈME...

n'est pas du mortier, ne la gâchez pas
n'est pas du plâtre, ne la battez pas
n'est pas une relique, ne la conservez pas

MAIS...

fouettez-la très froide
fouettez-la en y incorporant de l'air
fouettez-la au moment de la servir.
Achetez celle des

LAITERIES RÉUNIES



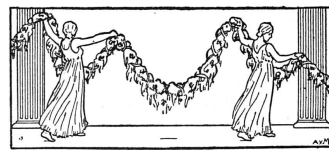
Les Expositions

Exposition Alice Bailly, à Lausanne

Au Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne, s'est ouverte, le 30 septembre pour se fermer le 23 octobre, une grande exposition des œuvres laissée par Alice Bailly, décédée le 1^{er} janvier dernier, et dont la vente doit constituer un fonds qui servira à payer des bourses de voyages à de jeunes artistes de grand mérite. Celle qui eut à lutter si durement pour peindre et durer a voulu adoucir cette épreuve à de jeunes artistes doués. Et comme elle aimait tant les sons que les couleurs, une dizaine d'artistes de l'Orchestre de la Suisse romande dirigés d'abord par M. E. Ansermet, puis des Maîtres, s'associèrent à cette manifestation en exécutant des œuvres classiques et des œuvres modernes qu'elle aimait la disparue. De nombreux amis, venus de tout le littoral du Léman, assistèrent à cette ouverture et admirèrent la riche collection, comprenant une centaine d'œuvres, non comptés les dessins et les maquettes, qui, allant des tableaux-laines de 1917 aux dernières œuvres de l'artiste, comprennent ses projets pour la décoration de la gare de Neuchâtel et pour le foyer du Théâtre de Lausanne; ce sont des paysages, des portraits plus ou moins inspirés, des compositions, des fleurs qui montrent les aspects extrêmement variés de ce grand talent, l'évolution de la fantaisie, la grâce, la poésie intense, la spiritualité qui caractérisent ses dernières œuvres.

Cette exposition, organisée par Mme S. Schulé, la fidèle amie de la disparue, ira ensuite dans d'autres villes, à Genève notamment, à moins que le grand nombre de ventes interrompue rapidement ses déplacements. On le souhaite, et la généreuse pensée de Bailly mérite cette prompt conclusion.

Mlle M. A. de Blonay, dont notre collaboratrice Mlle S. Bonard, relevait l'autre jour le vigoureux et personnel talent de sculpteur, expose, après Lausanne, à Genève (Athènes) jusqu'au 13 octobre. Nombreuses seront certainement celles de nos lectrices genevoises qui voudront aller admirer l'œuvre marocaine de Mlle de Blonay.



A travers les Sociétés

Les « Amies ».

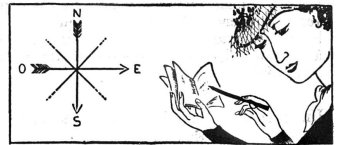
— C'est dommage qu'elles doivent exister! s'écriait un jeune homme à qui l'on demandait son avis sur les « Amies de la Jeune Fille ». Il avait l'air d'un ton convaincu: Au demeurant, excellente institution... qui doit mobiliser un nombre énorme de femmes de dévouement. Qui ne connaît les brassards rouges et blancs ou jaunes et blancs ornés de l'étoile à sept pointes... vrais étendards des Amies au regard perspicace et bon!

Pour le commun des mortels, « elles » s'occupent de jeunes filles dans les gares ». Et c'est vrai. Là a commencé l'utile travail de prévention des Amies qui a pour but de préserver les jeunes filles isolées de l'immoralité, de la traite des femmes, de la prostitution. A cette occupation principales, d'autres se sont jointes, que le grand public ignore souvent. La jeune fille que l'Amie vient d'accueillir à la descente du train, quel sera être son sort? Une liste de homes et de bons logements a été dressée... et qui plus est, les Amies dirigent elles-mêmes un foyer où la voyageuse trouvera, à des prix modiques, le gîte et le couvert. Bien souvent, le home se double d'un bureau de placement pour le service domestique ou à l'étranger. Parfois aussi, les jeunes filles viennent passer leurs loisirs dans les clubs organisés à leur intention. Dans plusieurs pays, les Amies travaillent en collaboration avec d'autres œuvres d'assistance et avec les autorités policières.

Voilà donc le cadre. Mais en réalité, il est débordé bien souvent. Les Amies roumaines atteignent activement de la jeunesse féminine atteinte de maladies vénériennes. Leurs sœurs hollandaises organisent des déjeuners pour écolières. En Estonie, elles aident à des modistes et des couturières jusque-là délaissées. Au Portugal, ce sont des réfugiés, en Bulgarie, des étudiantes, en Lettonie, nombre de malades et 650 hommes en une année, que les Amies secourent. Jusqu'à des colonies de vacances et des cours d'apprentissage dépendent d'elles.

Et partout, ce sont des « Action du Sou », des « Fancy-fair », des Journées nationales pour relever les finances défectueuses et permettre la poursuite de l'œuvre utile et bienaisante.

M. G. C.
(D'après le rapport annuel du Bureau Central International).



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 9 octobre:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 45 à 19 h. 50: Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio sur des œuvres sociales romandes: La Maison de convalescence de Pressy.

Mercredi 19 octobre:

GENÈVE: Centre d'Organisation ménagère, 15 h. 15, Institut ménager, 7, rue de Beaumont: Assemblée générale. 1. Rapport sur l'Institut ménager; 2. L'apprentissage ménager; 3. L'assurance-maladie et les employés de maison, causerie par Mme Karmin, ex-fonctionnaire du B. I. T. — Thé. Invitation cordiale à toutes.

Id. Club de Rapprochement, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Notre pain, causerie par le Dr. de Senarclens. Invitation cordiale à toutes les femmes.

Samedi 22 octobre:

BERNE: Séance sur convocation du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

Une belle chevelure Un visage frais et reposé

grâce aux **PRODUITS PASCHE** les plus anciens et les plus appréciés.

Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY
TÉLÉPHONE 513 47

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageurs à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

STOPPAGE

Restauration artistique de tapis et châles des Indes
Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie
Spécialité de pièces invisibles

MME R. WILD-CLARISSE
MAISON SPECIALISTE

Rue du Vieux-College, 6
GENÈVE
Téléphone: 50.537

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.
6,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

AUX GOURMETS

amateurs de Charcuterie vaudoise

AUG. MASSON - Échallens s. LAUSANNE - TÉL. 391 22

envoie sur commande et contre remboursement:
Saucissons - Lard fumé (gras et maigre) - Côtelettes et jambon fumés - Saucisses aux choux (dès octobre)
Saucisse à rôti (le mercredi et vendredi) - Saindoux.

impr. anc. P. KIEHLER, rue Alt-Vincent, 10



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES